



Gîte L'Ecole du Bois - Conditions générales

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir réservé un séjour au Gîte L'Ecole du Bois.



NOS TARIFS

Hébergement

- Gîte complet (deux chambres) :

Weekend (2 nuits) : 580€/nuit*

Mid-Week (4 nuits) : 950€*

Semaine (7 nuits) : 1530€*

*500€ de caution restituée en fin de séjour sauf dégât(s) causé(s)

- Chambre « La Classe » :

Weekend (2 nuits) : 280€*

Mid-Week (4 nuits) : 510€*

Semaine (7 nuits) : 790€*

*200€ de caution restituée en fin de séjour sauf dégât(s) causé(s)

- Chambre « du Pion » avec le gîte :

Weekend (2 nuits) : 440€*

Mid-Week (4 nuits) : 720€*

Semaine (7 nuits) : 1130€*

*400€ de caution restituée en fin de séjour sauf dégât(s) causé(s)

- Lit d'appoint : 20€



MATERIEL DISPONIBLE

Cuisine entièrement équipée : lave-vaisselle, four, four à micro-ondes, taques à induction, hotte, casseroles, poêles, percolateur, machine Senseo, appareil à fondue, gourmet, Raclette, couverts, ustensiles de cuisine, réfrigérateur et congélateur, ...

Salle à manger : couverts, assiettes, tasses, verres,...

Pour bébé (sur demande) : lit bébé (lit de voyage), chaise haute, matelas à langer (20,-€ le set complet)

Lave et sèche-linge, fer + planche à repasser

Wifi, TV écran plat, chaîne hifi, tourne-disque (pour vos LP)

Poêle à bois dans le séjour.

Mobilier de jardin : tables, chaises et BBQ

DISPOSITIONS APPLICABLES ET CONDITIONS GENERALES*

1. Dispositions applicables

Les présentes conditions générales s'appliquent à toute réservation de l'Ecole du Bois (chambre ou gîte).

Sauf stipulation expresse contraire, le client est censé avoir pris connaissance desdites conditions et en avoir accepté toutes les clauses au plus tard lors du versement de l'acompte de réservation ou de la prise de possession de la chambre.

Le propriétaire certifie que le bien loué est conforme au Code Wallon du tourisme pour les hébergements touristiques de terroir.

2. Formation du contrat et paiement du prix

La réservation devient effective et vaut contrat de location dès lors que le client aura fait parvenir au propriétaire un **acompte de 50% du montant du prix du séjour ainsi que la caution**. La caution sera restituée en fonction de l'état des lieux lors du départ. La prise de possession d'une partie ou l'entièreté du gîte vaut également contrat de location. Les prix s'entendent toutes charges comprises, hors taxe de séjour et suppléments éventuels pour extras demandés.



IBAN : BE29 0830 3211 3164

BIC : GKCCBEBB

Communication : NOM+PRENOM+Dates de séjour

Le solde du séjour est à régler à l'arrivée à l'Ecole du Bois. Sauf indication contraire, tous les règlements sur place se font en espèces, virement immédiat ou Payconiq

3. Annulation du contrat

Toute annulation par le client doit être notifiée par écrit au propriétaire.

- Si l'annulation intervient plus de 30 jours avant le début du séjour, l'acompte sera remboursé intégralement. Dans les autres cas, l'acompte reste acquis au propriétaire.*
- Si l'annulation intervient moins de 48 heures avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.*
- En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement et aux prestations supplémentaires demandées mais non consommées reste intégralement acquis au propriétaire.*

En cas d'annulation du séjour par le propriétaire avant la date de début du séjour, il doit en informer le client par tous les moyens possibles. Le client sera remboursé immédiatement des sommes versées. Sauf cas de force majeure, il recevra en outre une indemnité égale à la moitié du prix de séjour si l'annulation intervient moins de 48 heures avant le début du séjour.

4. Arrivée, départ et durée du séjour

Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures indiquées au préalable et de commun accord. Par obligation légale, il sera demandé au client, dès son arrivée, de communiquer les informations nécessaires au contrôle des voyageurs (coordonnées, numéro d'identité, ...).

En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire par téléphone (0032(0)68/64.60.94). Si le client ne s'est pas manifesté dans l'heure qui suit le jour et l'heure prévus de début de séjour, la réservation devient nulle et le propriétaire peut disposer de l'hébergement.



L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

Sauf convention avec le propriétaire, l'arrivée se fait entre 16h et 18h et le départ se fait avant 11h00.

En cas de réservation pour une période déterminée supérieure à 15 jours, ou pour une période indéterminée, les parties dresseront contradictoirement un état des lieux. Le client qui prend une réservation auprès d'un propriétaire pour une durée déterminée ne peut en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux au-delà de la période prévue. La cession ou la sous-location sont interdites.

5. Usage et occupation des lieux

Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il tiendra compte de la quiétude des autres occupants et du propriétaire. Les parents veilleront en outre à ce que leurs enfants respectent les règles de vie du lieu.

Le séjour réservé est fixé pour un nombre précis de personnes en ce compris les bébés et enfants en bas âge. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire a le droit de refuser les clients supplémentaires ou d'obliger le client à réserver une autre chambre (si disponible) pour loger ces clients, au prix affiché. (Gîte agréé pour 5 personnes)

Le refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture de contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Les animaux domestiques ne sont pas acceptés. En cas de non respect de cette règle, le propriétaire a le droit de refuser l'entrée au client. Le refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture de contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Le client est invité à ne pas fumer ni manger dans sa chambre pour éviter des accidents pouvant nuire à la qualité et à l'ambiance de l'hébergement.

Il s'engage à rendre la chambre, le gîte et le mobilier mis à sa disposition en bon état. (Voir caution).

6. Litiges

Toute réclamation relative à l'état des lieux doit être notifiée immédiatement au propriétaire.

En cas de litige, à défaut de parvenir à un accord à l'amiable, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire du lieu où se trouve l'immeuble sont compétents.



Le Gîte est conforme aux conditions du Code Wallon du Tourisme.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

Nous protégeons la vie privée de nos utilisateurs et clients.

Vos données personnelles ne seront utilisées qu'aux fins convenues et ne seront ni vendues, ni divulguées à des tiers, notamment à des fins commerciales ou de publicité commerciale, sauf accord explicite de votre part et dans le cadre des services qui vous sont proposés par le gîte L'Ecole du Bois.

Au plaisir de vous accueillir à l'Ecole du Bois.

Bien cordialement,

Tanya et Patrick